

BAREME LOCATION ET GESTION D'IMMEUBLE

Les honoraires ci-dessous seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

I. HONORAIRES DE LOCATION HABITAT : Décret N°2014-890 du 1^{er} Août 2014 relatif au plafonnement des honoraires	HONORAIRES T.T.C A LA CHARGE DU LOCATAIRE	HONORAIRES T.T.C A LA CHARGE DU BAILLEUR
→ ORGANISATION DES VISITES → CONSTITUTION DU DOSSIER → REDACTION DU CONTRAT DE LOCATION	8 € T.T.C par m ² de surface habitable du logement	8 € T.T.C par m ² de surface habitable du logement
→ REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX <u>ENTRANT</u>	3 € T.T.C par m ² de surface habitable du logement	3 € T.T.C par m ² de surface habitable du logement
→ REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX <u>SORTANT</u>	3 € T.T.C par m ² de surface habitable du logement	3 € T.T.C par m ² de surface habitable du logement
→ REDACTION D'UN CONTRAT LOCATION GARAGE / PARKING + ETAT DES LIEUX <u>ENTRANT</u>	80 € T.T.C	80 € T.T.C

II. HONORAIRES DE CONSEIL ET D'EXPERTISE	HONORAIRES T.T.C (à la charge du demandeur)
→ DIRECTEUR ADMINISTRATION DE BIENS	90 € T.T.C
→ GESTIONNAIRE ADMINISTRATION DE BIENS	60 € T.T.C

III. AUTRES HONORAIRES EN COURS DE BAIL	HONORAIRES T.T.C (à la charge du demandeur)
→ VISITE CONSEIL (Pré-état des lieux de sortie)	150 € T.T.C
→ AVENANT AU BAIL D'HABITATION	150 € T.T.C
→ RENOUVELLEMENT DE BAIL D'HABITATION (en cas de demande)	100 € T.T.C

IV. HONORAIRES DE LOCATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE	VOIR BAREME ENTREPRISE ET COMMERCE
--	---

V. HONORAIRES DE GESTION D'IMMEUBLE	HONORAIRES T.T.C
→ GESTION LOCATIVE	De 9,60 % à 12 % T.T.C selon la catégorie de prestations choisie

